



L'égalité entre les femmes et les hommes : un levier pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Dans le monde, ce sont 50 000 femmes et filles qui ont été tuées par un proche en 2024, soit une femme qui tombe sous les coups d'un mari, d'un frère, d'un père toutes les dix minutes. En France, en 2023, 1 185 femmes ont été victimes de féminicides ou de tentatives de féminicides directs ou indirects, harcèlement par conjoint conduisant au suicide, et 93 en sont décédées. Depuis le 1^{er} janvier 2025, 88 femmes ont été victimes de féminicides dans notre pays.

Ces chiffres effroyables doivent être rappelés. Ils restent hélas désespérément stables et l'ampleur de ces crimes est insoutenable.

Que ce soit par des violences physiques ou psychologiques, les femmes sont encore, en France et dans de nombreux pays, les victimes d'une oppression systémique et structurelle. Les réponses institutionnelles doivent être à la hauteur de cet enjeu : protection des victimes, travail avec les auteurs de violences, formation de l'ensemble des acteurs, éducation des plus jeunes, sensibilisation de toutes les générations.

La Constitution Internationale de l'Ordre Maçonnique mixte international Le Droit Humain affirme, dans ses fondements même, l'égalité de l'homme et de la femme. Cette affirmation d'une égalité totale, sans différence de droits ou de valeur, reste un des leviers pour venir à bout de ces discriminations et violences qui mènent dans de trop nombreux cas à la mort.

Aujourd'hui 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Fédération française du Droit Humain rappelle que l'égalité entre les hommes et les femmes est un combat de chaque instant, qui requiert la vigilance de chacun et nécessite encore de nombreuses avancées et changements de modèle de pensée, pour faire tomber les idées reçues et les injonctions, notamment à l'heure où le masculinisme trouve un nouvel écho.

Par leurs actions, les Soeurs et Frères de la Fédération française du Droit Humain, sensibilisés à cette conscience égalitariste, sont nombreux à se mobiliser pour porter au dehors une parole émancipatrice, œuvrer au progrès d'une humanité rassemblée en fraternité et ainsi apporter leur pierre au combat contre les violences faites aux femmes.

Paris, 25 novembre 2025.

Fédération française
de l'Ordre maçonnique mixte international
LE DROIT HUMAIN